



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-neuvième réunion plénière**

Genève, 23-25 juin 2021

Point 8 c) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail du sous-programme Statistiques
de la Commission économique pour l'Europe :
Documents concernant la planification du sous-programme
Statistiques de la Commission économique pour l'Europe****Programme statistique pour 2021****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique pour 2021 de la Commission économique pour l'Europe, qui est étroitement lié au programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2021 (document ECE/CES/2020/16) adopté en juin 2020 par la Conférence des statisticiens européens et approuvé en janvier 2021 par le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

Le programme statistique pour 2021 a été approuvé par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2020. Il est soumis à la Conférence pour adoption.

On trouvera en annexe la liste des réunions tenues ou prévues en 2021.



I. Introduction

A. Objet du présent document

1. On trouvera décrites dans le présent document les activités que la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) mènera en 2021. Ces activités sont conformes au programme de travail pour 2021¹, qui est le principal document officiel du système de planification et de budgétisation de l'ONU servant de base à l'affectation des crédits budgétaires et à la planification des services d'appui nécessaires pour les programmes de travail de fond.

2. Le programme de travail décrit les activités prévues de manière globale ; celles-ci sont décrites ci-après plus en détail, y compris :

- Les principales activités prévues en 2021 ;
- Les raisons qui rendent ces activités nécessaires et les questions que celles-ci abordent ;
- Les résultats et répercussions attendus de ces activités.

B. Objectifs et stratégie du Programme statistique de la CEE

3. Aux termes du projet de budget-programme pour 2021 (A/75/6 (Sect. 20)), l'objectif du programme statistique de la CEE est de « de faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que d'assurer la coordination des activités statistiques engagées dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens ».

4. La CEE s'efforce d'atteindre cet objectif au moyen d'activités qui s'articulent autour de quatre axes de travail interdépendants et qui sont menées en étroite coopération avec les États membres (voir la figure 1) : 1) rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région de la CEE ; 2) travaux méthodologiques en vue d'élaborer et de promouvoir des directives et recommandations visant à améliorer la qualité des statistiques ; 3) renforcement des capacités, en particulier afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD ; et 4) base de données statistiques de la CEE. Les travaux de la Division de statistique de la CEE sont dirigés par la Conférence des statisticiens européens (CSE), qui veille à ce qu'ils soient axés sur les priorités des pays membres. Ils sont menés en étroite coopération avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de la statistique, telles que l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT) et la Division de statistique de l'ONU. En outre, ces travaux répondent aux orientations fournies par le Comité exécutif de la CEE et aux initiatives de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de statistique de l'ONU.

5. Le Comité exécutif de la CEE a examiné les travaux de la CSE pour la dernière fois en décembre 2019. Il a salué ces travaux et appuyé les activités prévues pour 2020 et au-delà. Il a noté que les travaux de la CSE étaient de grande qualité et qu'ils constituaient une contribution importante aux niveaux à la fois régional et mondial. Les travaux de la CSE ont souvent conduit à l'élaboration de règles et de normes internationales pour le système de statistique mondial. Les pays ont salué l'utilisation efficace par la CSE d'équipes spéciales axées vers des résultats, auxquelles beaucoup de pays prennent une part active, et noté que le succès de la CSE était dû aux contributions d'experts des États membres et à l'excellence de la coordination et des partenariats avec d'autres acteurs internationaux influents dans la région tels qu'Eurostat, l'OCDE, CIS-STAT et d'autres encore.

¹ A/75/6 (Sect. 20).

6. Le Comité exécutif a souligné qu'il était primordial que les activités contribuent à l'élaboration de statistiques nationales solides requises afin de mesurer les progrès dans la réalisation des ODD. Il a salué le travail d'actualisation de la Feuille de route sur les statistiques pour les ODD, laquelle constituait une source précieuse qui facilitait la communication par les pays concernant les ODD et prenait en compte les difficultés nouvelles et les enseignements tirés. Les membres du Comité exécutif ont pris note avec satisfaction du travail accompli sur la comptabilité nationale (particulièrement dans les domaines de l'économie numérique, de la mondialisation, de la durabilité et du bien-être), la mesure de la qualité de l'emploi (particulièrement dans les domaines de la sécurité des travailleurs, de l'équité de traitement dans l'emploi, de l'équilibre entre travail et vie privée, de la sécurité au travail et de la protection sociale), la migration, la pauvreté, le renforcement de l'interconnectivité et la numérisation. Ils ont également estimé que l'initiative sur le développement de l'information géospatiale était d'une importance capitale pour l'ensemble des Nations Unies.

Figure 1

Axes de travail interdépendants de la Division de statistique de la CEE



7. La CEE appuie la rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région en assurant le secrétariat de la Conférence.

8. Guidée par les priorités et les besoins des États membres exprimés par l'intermédiaire de la Conférence, la CEE mène des travaux méthodologiques en mettant en place des équipes d'experts nationaux et en leur fournissant des services d'appui afin qu'elles puissent élaborer des normes, des directives et des recommandations ainsi que des recueils de pratiques optimales d'une portée internationale.

9. À la demande des États membres, la CEE procède à l'évaluation des lacunes des systèmes statistiques nationaux des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et entreprend des activités de renforcement des capacités à l'appui de l'application des directives et normes internationales, l'accent étant mis en particulier sur les directives élaborées dans le cadre de la CSE.

10. Enfin, la CEE gère une base de données statistiques axée sur des domaines d'une grande importance politique, notamment les ODD, qui permet de mieux comprendre les questions liées aux grandes orientations et les problèmes en matière de mesure. La mise au jour de lacunes ou d'un manque d'harmonisation dans certains domaines de la base de données permet de définir les priorités pour les travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et aide la CEE à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

11. Tous les travaux de la CSE sont conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, norme élaborée par la Conférence et approuvée en 2014 par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 68/261)².

12. Les travaux statistiques de la CEE sont fermement ancrés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui prévoit un suivi et un examen de la réalisation des objectifs et des cibles « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national »³.

13. Les activités statistiques de la CEE en rapport avec les ODD s'articulent autour de trois grands axes. Tout d'abord, un appui est fourni aux organismes nationaux de statistique dans leur rôle de coordonnateurs et de fournisseurs de statistiques dans ce domaine. Deuxièmement, des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques nationales en matière de statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales sont menées à l'appui de la production de statistiques et d'indicateurs permettant de mesurer et d'orienter les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans des domaines précis. Enfin, la collecte et la diffusion de données sur les indicateurs relatifs aux ODD constituent la troisième composante de ces travaux. En 2021, la CEE continuera comme en 2020 de mettre sur pied un pôle de connaissances au niveau régional sur les statistiques relatives aux ODD, qui comprendra une plateforme fournissant des données sur les ODD dans les pays de la région de la CEE.

14. La pandémie mondiale de COVID-19 a affecté les activités de la Division en 2020 et cela pourrait aussi être le cas en 2021. À partir de mars 2020, les réunions et ateliers en présentiel ont été remplacés par des réunions virtuelles et des webinaires. Une plateforme Web a été créée dans l'urgence afin d'aider les pays à réorganiser leurs activités statistiques dans le contexte de la pandémie. L'ensemble du travail statistique a été touché, dans tous les domaines. En 2021, la Division continuera à étudier les possibilités et à expérimenter de nouvelles approches afin d'exploiter au mieux les avantages offerts par les plateformes numériques de communication et d'en réduire au minimum les inconvénients, l'objectif étant d'appuyer efficacement les pays et d'adapter les méthodes de travail à l'environnement de l'après-pandémie.

C. La Division de statistique de la CEE et la Conférence des statisticiens européens dans la communauté statistique internationale

15. La CEE assure le secrétariat de la Conférence, qui est l'organe statistique intergouvernemental de plus haut niveau de la région de la CEE et une instance de coordination régionale des travaux statistiques internationaux.

16. La Conférence se compose des chefs des organismes nationaux de statistique des 56 États membres de la CEE, des pays membres de l'OCDE et de quelques pays extérieurs à la région (Brésil, Chine, Mongolie et Afrique du Sud, par exemple). Conformément au Règlement régissant les travaux de la CSE, tout État Membre de l'ONU qui participe régulièrement aux activités de la Conférence peut en devenir membre. Les chefs des services statistiques des organismes internationaux participent aussi activement aux travaux de la Conférence.

17. La Conférence et son Bureau s'attachent particulièrement à éviter les doubles emplois avec les travaux d'autres organisations internationales dans la région et à utiliser efficacement les ressources disponibles. La Conférence entreprend des travaux sur des questions nouvelles pour appuyer le développement des statistiques et réunit des experts pour élaborer des produits dans ce domaine, tels que des normes, des directives, des recommandations et des recueils de pratiques optimales, qui ont souvent un retentissement mondial. Les pays mettent

² Voir <http://www.unece.org/stats/archive/docs.fp.e.html>.

³ Voir https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F, par. 74.

en commun des ressources dans le cadre de la Conférence pour développer la statistique en partageant leur expertise et en faisant appel à un vivier international d'experts.

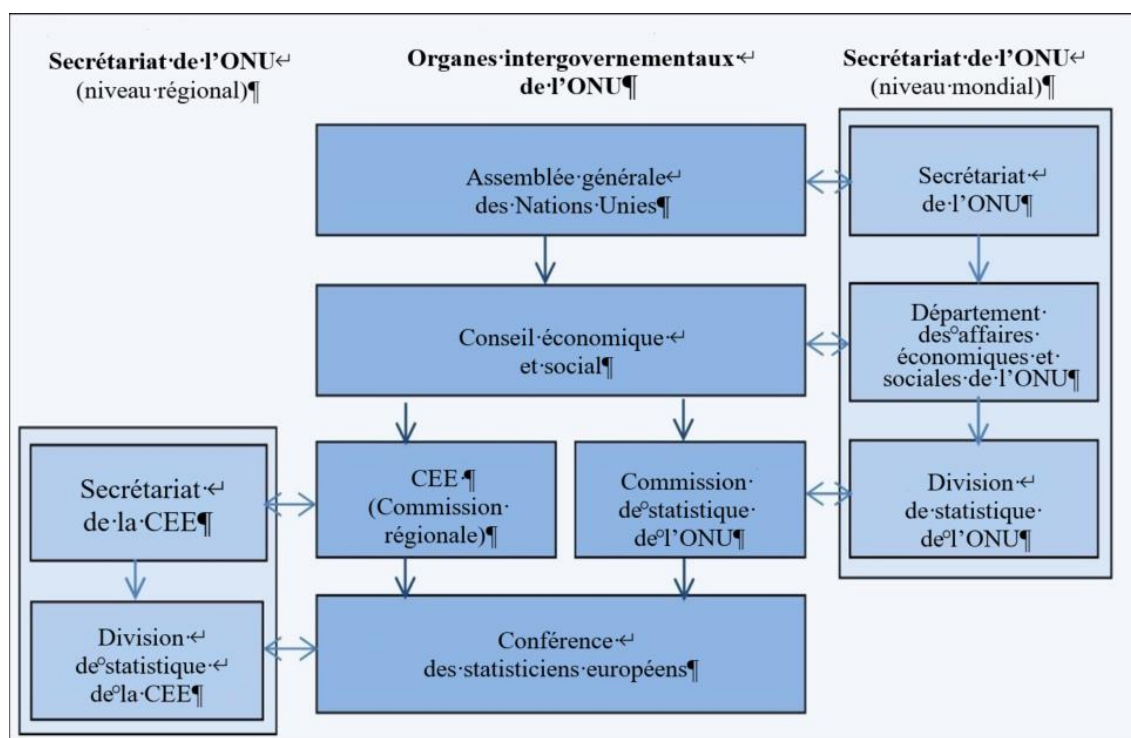
18. La CEE oriente ses travaux statistiques en fonction des priorités des pays membres de la Conférence ainsi que des décisions et des recommandations de la Commission de statistique de l'ONU.

19. En outre, des orientations générales sont données par le Comité exécutif de la CEE, ainsi que par le Conseil économique et social de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies.

20. On trouvera à la figure 2 un diagramme illustrant la position de la Division de statistique de la CEE et de la CSE au sein de la structure institutionnelle de l'ONU.

Figure 2

La Conférence des statisticiens européens et la Division de statistique de la CEE au sein de la structure intergouvernementale de l'ONU



21. La CEE coopère étroitement avec d'autres organisations internationales et supranationales menant des activités statistiques, telles que l'OCDE, Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), CIS-STAT, le FMI ou la Banque mondiale, ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les fonds et programmes des Nations Unies, les organisations apparentées ou d'autres organismes des Nations Unies, selon les besoins.

22. La région est diverse et comprend à la fois des systèmes statistiques développés et d'autres en développement. Cette diversité offre une bonne base pour traiter les questions nouvelles tout en veillant à ce que les résultats des travaux soient applicables dans des pays se trouvant à des niveaux différents de développement de la statistique. Les travaux de la Conférence sont enrichissants pour tous les participants car les échanges portent sur les connaissances, les pratiques, les faits nouveaux et les problèmes. Il existe plusieurs exemples de questions qui ont été soulevées pour la première fois dans des pays dont le système statistique était en développement et qui se sont aussi révélées d'un grand intérêt pour les pays dont les systèmes étaient plus avancés, aboutissant à la production d'outils utiles pour tous les pays de la région (par exemple, les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la loi générique sur la statistique officielle).

II. Programme de travail annuel

23. En 2021, les travaux statistiques de la CEE seront axés sur les priorités suivantes : statistiques relatives aux ODD ; économie et mondialisation ; population et migrations, questions de genre, pauvreté et inégalités ; environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes ; économie circulaire ; modernisation de la statistique officielle et questions de stratégie et de gestion. Le renforcement des capacités sera centré sur les domaines mis en évidence à l'occasion des évaluations des systèmes statistiques.

A. Rationalisation des activités statistiques internationales dans la région de la CEE

24. La coordination des travaux statistiques internationaux dans la région est une tâche essentielle de la Conférence des statisticiens européens, dont l'objectif est d'éviter les doubles emplois, de trouver des synergies, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire la charge de travail des organismes nationaux de statistique. La Conférence et son Bureau examinent régulièrement les travaux statistiques menés dans la région, procèdent à des examens approfondis et organisent des séminaires pour étudier les questions fondamentales et les nouveaux thèmes de la statistique officielle. À sa session plénière annuelle, la Conférence approuve les principaux produits, directives et recommandations élaborés dans le cadre de son programme de travail.

25. À sa session plénière annuelle, la Conférence se penche sur une sélection de thématiques nouvelles qui présentent un grand intérêt pour les chefs des organismes nationaux de statistique. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les statistiques officielles, les thèmes pour la session plénière annuelle de 2021 seront sélectionnés par le Bureau de la Conférence en février 2021 en tenant compte des derniers événements et des priorités les plus urgentes.

26. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens dirigera les travaux statistiques menés dans le cadre de la Conférence et se réunira deux fois en 2021 pour examiner de manière approfondie certaines questions, par exemple les nouvelles formes d'emploi et les mesures de la pauvreté subjective. Certains examens approfondis antérieurs donneront lieu à des travaux de suivi en 2021 qui porteront notamment sur les questions suivantes :

- Avec la demande croissante de données sur la migration et la mobilité transfrontière, la communauté statistique internationale recherche de nouvelles sources de données afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur la migration. Par exemple, l'utilisation des téléphones mobiles et des plateformes Internet (courrier électronique, Google, Facebook, Twitter, etc.) permet de combler une partie des informations manquantes que les sources traditionnelles de données ne permettent pas d'obtenir. Toutefois, ces sources posent des problèmes de qualité des données et d'accès aux données. Un travail a donc été entrepris sur les nouvelles sources de données permettant de mesurer la migration et la mobilité transfrontières. Il s'agit notamment d'examiner l'accès durable à ces sources, leur qualité et les liens entre l'utilisation de nouvelles sources de données et les méthodes traditionnellement employées pour compiler les statistiques migratoires ;
- Le nombre de parties prenantes de l'action climatique augmente et beaucoup d'entre elles utilisent les statistiques officielles. Pour pouvoir anticiper les besoins futurs en informations et y répondre, les producteurs de statistiques officielles devront nouer des partenariats actifs avec les décideurs, les scientifiques, les ONG et les organisations internationales. À la suite de l'examen du rôle de la communauté statistique dans l'action climatique, les travaux seront axés sur les moyens de renforcer le rôle de la communauté statistique dans cet environnement multipartenaires en pleine mutation, d'améliorer la visibilité des statistiques officielles à l'appui de l'action climatique, de faire le point sur les évolutions se rapportant aux financements orientés vers la protection de l'environnement et de promouvoir les statistiques sur l'adaptation aux effets des changements climatiques.

27. Le Bureau de la CSE est le dépositaire de la « Classification des activités statistiques », qui est largement utilisée. La CEE en poursuivra la révision en 2021 pour tenir compte de l'apparition de nouveaux domaines, par exemple les statistiques relatives aux changements climatiques ou à la gouvernance.

B. Travaux méthodologiques sur les normes, directives et recommandations statistiques

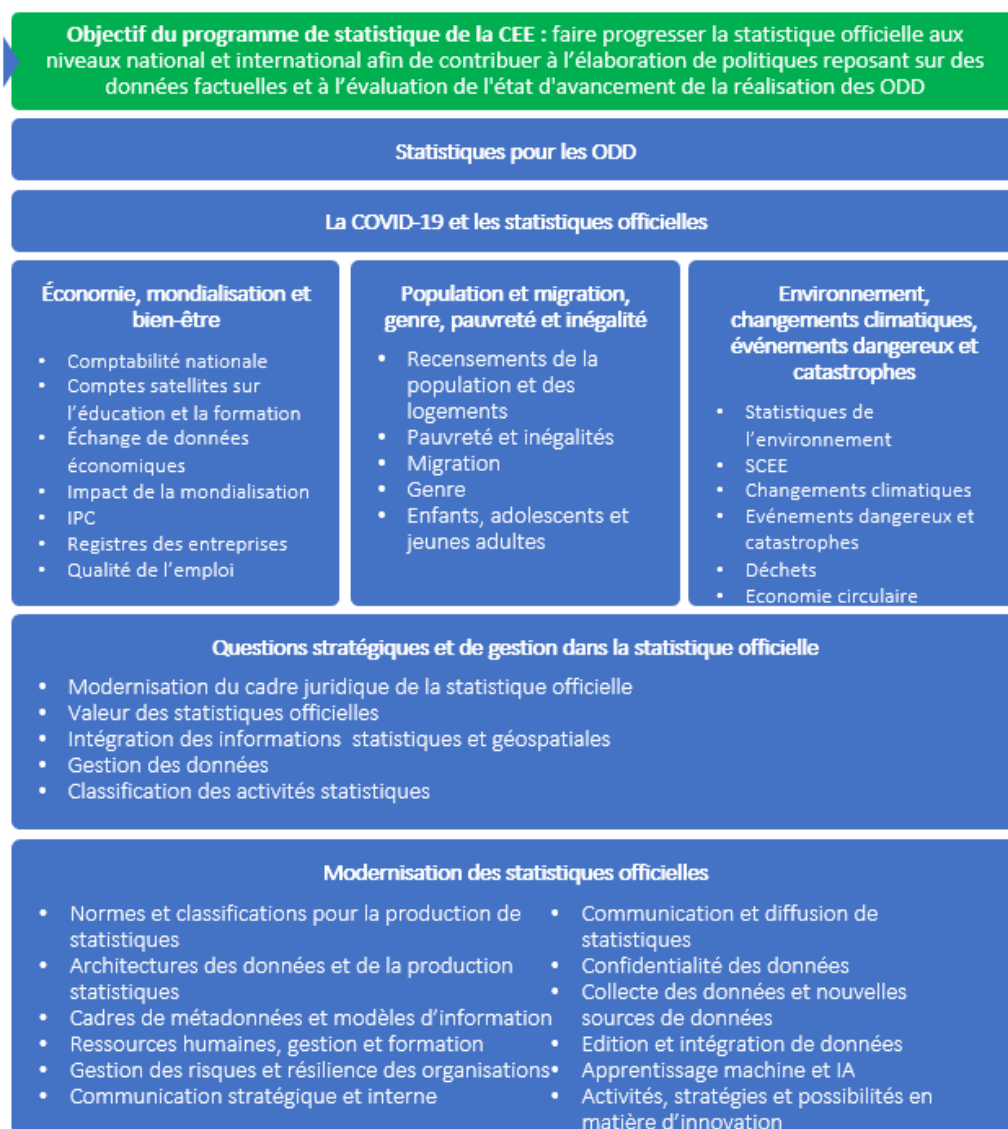
28. L'objectif des travaux méthodologiques est d'élaborer et de promouvoir des normes, directives et recommandations internationales afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques officielles ainsi que l'efficacité de la production de statistiques comme demandé par les pays. Les domaines de travail méthodologique sont présentés sous forme résumée à la figure 3.

29. Ces travaux sont menés par des équipes de spécialistes constituées par la CSE ou son Bureau avec un mandat, des objectifs et un calendrier précis et une clause d'extinction. La Division de statistique de la CEE organise les réunions de ces groupes, fait appel à eux, les dirige et les aide à tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience pour formuler des normes, des directives et des recommandations ainsi qu'à élaborer des référentiels internationaux de bonnes pratiques. La CEE assure le secrétariat des équipes et leur fournit des moyens tels que des espaces wiki (qui permettent de créer des espaces de travail communs et des forums de discussion) et des téléconférences pour mettre en relation les experts et favoriser les collaborations. Certaines équipes utilisent des méthodes de travail modernes, telles que les « *session sprints* », pour obtenir des résultats dans des délais serrés. L'utilisation de plateformes de collaboration virtuelles se développe régulièrement et a prouvé toute son utilité dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette tendance se poursuivra, mais elle sera complétée par des réunions en présentiel dès que cela sera à nouveau possible afin de maintenir l'esprit d'équipe et la motivation.

30. Afin de garantir la qualité et la pertinence des produits, toutes les normes, recommandations et directives élaborées par ces équipes de spécialistes sont soumises pour consultation à tous les membres de la CSE (qui comprend près de 70 pays de la région de la CEE et au-delà) avant leur approbation par la Conférence.

31. Les trois équipes spéciales consacrées aux questions ci-après prévoient d'achever leurs travaux et de soumettre leurs recommandations pour approbation à la session plénière de 2021 de la Conférence : évaluation de la qualité des sources administratives destinées à être utilisées dans les recensements, méthodes de mesure de l'exclusion sociale et cadre des statistiques relatives aux déchets.

Figure 3
Travail méthodologique de la Division de statistique de la CEE



1. Statistiques pour les objectifs de développement durable

32. Les travaux statistiques de la CEE englobent tous les ODD et y contribuent en aidant les organismes nationaux de statistique à faciliter la communication par les pays des statistiques qui s'y rapportent. En outre, les travaux visant à développer la plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD lancée en 2020 se poursuivront en 2021.

33. Les travaux de la CEE dans ce domaine sont dirigés et coordonnés par le Groupe directeur des statistiques pour les ODD. Sa publication phare, la Feuille de route sur les statistiques pour les ODD (CES Road Map on Statistics for SDGs) (CEE, 2017)⁴, est largement utilisée par des pays et des organisations internationales. La CEE élabore actuellement une deuxième édition de la Feuille de route en tenant compte des connaissances nouvelles, des enseignements tirés de l'expérience et des nouveaux problèmes, qui sera publiée en 2021. Elle met également en place un pôle de connaissances sur les statistiques à l'appui des ODD, dans lequel seront disponibles des informations plus détaillées sur ses travaux dans ce domaine ainsi que des ressources utiles pour les experts⁵.

⁴ Voir <http://www.unecce.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2017/ECECESSTAT20172.pdf>.

La Feuille de route est également disponible en russe et en espagnol.

⁵ <https://w3.unecce.org/sdghub/>.

34. S'inspirant des orientations pratiques de la CEE concernant les plateformes nationales de notification en ligne pour le suivi des statistiques sur les ODD, un nombre croissant de pays élaborent de telles plateformes en vue de fournir des données nationales pour l'établissement d'indicateurs sur les ODD⁶. Ces travaux se poursuivront afin de faciliter la transmission des données sur les ODD aux organismes responsables à partir des plateformes nationales de notification, dans le cadre des échanges de connaissances et de données d'expérience relatives à l'utilisation de l'interface de programmation d'applications (API) et de la norme Statistical Data and Metadata eXchange (échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX)).

35. Une équipe spéciale chargée de la communication des statistiques relatives aux ODD élaborera des orientations sur la manière dont les pays peuvent communiquer le plus efficacement possible ces statistiques aux parties prenantes, notamment dans le cadre des examens nationaux volontaires présentés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

36. Une équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques a élaboré une matrice qui sert d'outil d'auto-évaluation aux organismes de statistique pour recenser leurs besoins et leurs priorités communes en matière de renforcement des capacités. L'équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques testera la matrice et intégrera les orientations et les enseignements tirés de son utilisation dans la deuxième édition de la Feuille de route. Ces travaux s'inscrivent dans le droit fil de la stratégie de renforcement des capacités statistiques approuvée en 2018 par la CSE.

37. En 2020, la CEE a lancé sa plateforme régionale pour les données sur les indicateurs relatifs aux ODD, laquelle comprend un tableau de bord et une base de données regroupant une sélection d'indicateurs, ainsi qu'un portail de connaissances. En 2021, le tableau de bord et la base de données seront étoffés avec l'ajout de nouveaux indicateurs comportant de nouvelles caractéristiques et permettant l'évaluation des progrès accomplis dans la région de la CEE vers la réalisation des objectifs et des cibles, et mettant en œuvre la version russe de l'interface (publiée en mars 2021).

38. La Division de statistique mène également des travaux méthodologiques et des activités de renforcement des capacités nationales dans le domaine des statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales dans le but d'éclairer les décisions ayant trait à la réalisation des ODD. Les travaux thématiques sont décrits ci-après dans les diverses sections du présent document.

2. Économie, mondialisation et bien-être

39. La CEE collabore avec les pays pour les aider à mettre en œuvre des normes et recommandations internationales visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques économiques, car cela est indispensable pour le calcul de nombreux indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, notamment tous les indicateurs ayant le produit intérieur brut (PIB) au dénominateur. Les principaux domaines prioritaires pour 2021 comprennent la mesure de la croissance économique, du bien-être et de la durabilité ; la mondialisation ; la dématérialisation ; les registres statistiques des entreprises et l'entrepreneuriat ; la qualité de l'emploi ; les prix. La CEE aidera les pays à produire des statistiques pendant la pandémie de COVID-19 en publiant des notes relatives à la continuité des activités et des conseils méthodologiques.

40. La CEE encourage la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) afin de permettre la fourniture de données de haute qualité pour l'analyse et les politiques économiques dans le cadre du Programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008, et elle contribue à l'effort d'actualisation du SCN entrepris à l'échelle mondiale. Les réunions du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (organisées conjointement avec Eurostat et l'OCDE) seront l'occasion d'informer les pays des progrès accomplis, de solliciter leurs avis et de faciliter la mise à l'essai des projets de recommandation élaborés

⁶ En mars 2021, 42 pays de la région de la CEE avaient mis en place ou prévoyaient de mettre en place une plateforme nationale de notification ou un autre type de plateforme en ligne pour la diffusion de données nationales relatives aux indicateurs concernant le développement durable.

par les équipes spéciales qui travaillent au programme de recherche mondial mené dans le cadre du SCN sur la mesure de la mondialisation, de la numérisation, du bien-être et de la durabilité, de l'économie informelle et de la communication. La CEE continuera également d'appuyer, en coopération avec d'autres partenaires régionaux, la mise en œuvre du SCN 2008 en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale (EOCAC) ainsi qu'en Europe du Sud-Est. Pour donner suite aux activités précédentes, un atelier et une séance spéciale seront organisés en 2021 à l'intention de ces pays en vue de promouvoir des travaux conjoints des organismes de statistique et des banques centrales sur la cohérence et la qualité globale des statistiques économiques.

41. Pour évaluer la manière dont les compétences et les connaissances acquises par l'éducation et la formation influencent la croissance économique et la productivité, il est nécessaire d'améliorer les méthodes de mesure. En 2020, la CEE a publié un guide de compilation qui vise à aider les pays à établir des comptes satellites pour l'éducation et la formation qui soient comparables au niveau international. En 2021, la CEE appuiera l'utilisation de ce guide dans les pays, ce qui permettra à terme d'améliorer la mesure du capital humain. De plus, la CEE lancera un inventaire en ligne des comptes satellites produits par les pays afin de faciliter la mise en commun des données d'expérience et des meilleures pratiques.

42. Dans le contexte de la mondialisation, les entreprises fonctionnent au sein de chaînes de valeur complexes qui touchent plusieurs pays, ce qui pose de plus en plus de problèmes quand il s'agit d'établir une comptabilité « nationale ». L'échange de données économiques entre les pays devient donc une nécessité, comme l'indique le Guide pour la mesure de la production mondiale (*Guide to Measuring Global Production*) (CEE, 2015). En juin 2020, la CEE a approuvé le Guide pour la mise en commun des données économiques dans les statistiques officielles (*Guide to Sharing Economic Data in Official Statistics*) produit par l'Équipe spéciale de l'échange et du partage des données économiques. Le Guide met en évidence l'importance du partage de données pour l'intégration correcte des stocks et des flux économiques dans les statistiques officielles, et il présente des idées concrètes et des outils communs pour rendre le partage de données possible. En 2021, la CEE poursuivra les activités entreprises dans ce domaine. Le Groupe d'experts de la comptabilité nationale servira de plateforme d'échange au réseau d'experts des grandes entreprises multinationales.

43. La CEE continuera de collaborer avec d'autres groupes d'experts internationaux qui s'occupent des effets de la mondialisation sur les statistiques économiques, comme le Comité d'experts de l'ONU chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce ; le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques ; le projet d'Eurostat sur les comptes mondiaux intégrés et divers groupes d'experts de l'OCDE.

44. La CEE, en coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), Eurostat, le FMI, l'OCDE et d'autres partenaires, encourage la mise en œuvre des recommandations internationales sur les indices des prix à la consommation (IPC), qui jouent un rôle important dans l'élaboration des politiques et sont largement utilisés pour l'indexation des salaires, des pensions et des prestations sociales. La réunion biennale du Groupe d'experts des IPC abordera un certain nombre de sujets, parmi lesquels les nouvelles sources de données pour l'établissement des IPC, le rôle des IPC dans la mesure de l'économie numérique et du bien-être, les questions méthodologiques et la satisfaction des besoins des utilisateurs. Sur la base de l'expérience tirée de la pandémie de COVID-19, une séance spéciale sera consacrée à la production de l'IPC en période de confinement, l'objectif étant de définir des recommandations et des bonnes pratiques que les pays pourront utiliser dans de telles conditions.

45. En collaboration avec Eurostat et l'OCDE, la CEE appuie l'élaboration de registres statistiques des entreprises, qui sont indispensables à la collecte et à la production efficaces de statistiques économiques. Elle continuera d'appuyer la mise en œuvre des Directives sur les registres statistiques des entreprises (*Guidelines on Statistical Business Registers*) (CEE, 2015) et des Directives sur l'utilisation des registres statistiques des entreprises pour appuyer la production de statistiques sur la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat (*Guidelines on the use of statistical business registers for business demography and entrepreneurship statistics*) (CEE, 2019) par les organismes nationaux de statistique. La CEE commencera à préparer la réunion biennale du Groupe d'experts des registres des entreprises

qui aura lieu en 2022 et qu'elle organisera conjointement avec Eurostat et l'OCDE. Une séance spéciale sera consacrée à l'examen des difficultés que pose la création de registres statistiques des entreprises dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est.

46. La CEE, conjointement avec Eurostat, l'OIT et l'OCDE, dirige les travaux internationaux sur la mesure de la qualité de l'emploi, qui ont pour objet de répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi au-delà des statistiques traditionnelles sur la population active. Le Groupe directeur de la CEE sur la mesure de la qualité de l'emploi proposera de réviser et modifier le Manuel sur la mesure de la qualité de l'emploi (*Handbook on Measuring the Quality of Employment*) (CEE, 2015) afin de tenir compte de la révision des normes de l'OIT, des données d'expérience nationales et des questions nouvelles. Ces modifications seront examinées à la réunion du Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi qui aura lieu au cours du second semestre de 2021.

3. Population et migration, genre, pauvreté et inégalités

47. Il existe une demande croissante de données sur le bien-être de la population, l'environnement social et les changements démographiques. En 2021, les travaux porteront sur la pauvreté et les inégalités, la migration, les questions de genre et les recensements de la population. De nombreuses difficultés sont liées à la nécessité d'accroître l'utilisation des données administratives et de recueillir des données sur des groupes de population difficiles à atteindre. Ce domaine d'activité revêt une importance particulière pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, car de nombreux indicateurs font appel à des données démographiques dans leur dénominateur et doivent être ventilés par sexe, statut migratoire et d'autres variables.

48. La CEE aide les pays à se préparer aux recensements de la population et des logements, qui constituent le socle même des systèmes statistiques. Les recensements fournissent des informations de base qui sont utilisées pour planifier les infrastructures et les services publics ainsi que pour produire des indicateurs relatifs aux ODD et de nombreuses autres statistiques dans lesquels la population est le dénominateur. Les recensements couvrent l'ensemble de la population et permettent de produire des statistiques concernant différents petits groupes de population à propos desquels les mesures sont essentielles pour garantir que « personne ne soit laissé pour compte » dans la réalisation des objectifs du Programme 2030.

49. La résolution du Conseil économique et social sur le Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation (2020) définit un mandat à l'échelle mondiale. La pandémie de COVID-19 a produit de profonds effets sur les recensements prévus ou en cours en 2020 ou 2021 dans la plupart des pays de la région de la CEE, et beaucoup de pays ont reporté leur recensement. Ces effets doivent être étudiés et les enseignements de l'expérience des uns et des autres doivent être tirés. Pour répondre à ces préoccupations, la CEE organisera en 2021 une réunion d'experts et un atelier destinés à appuyer la mise en œuvre des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour le cycle de recensements de la population et du logement de 2020 (*Conference of European Statisticians Recommendations for the 2020 Round of Population and Housing Censuses*) (CEE, 2015). Une équipe spéciale de la CEE achèvera en 2021 le Guide sur la mesure de la qualité des sources de données administratives destinées à être utilisées dans les recensements.

50. La CEE encourage l'échange de données d'expérience et les travaux méthodologiques sur la mesure de la pauvreté et des inégalités. Pour pouvoir mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD relatifs à l'élimination de la pauvreté (objectif 1) et à la réduction des inégalités (objectif 10), il faut des données comparables et un ensemble cohérent d'indicateurs. En 2021, la CEE organisera une réunion d'experts qui sera consacrée à l'application de deux guides récemment publiés : le Guide sur la mesure de la pauvreté (CEE, 2017) et Mesure de la pauvreté : guide de ventilation des données (CEE, 2020). La réunion d'experts aura également pour thème les besoins régionaux de nouveaux travaux méthodologiques et les problèmes posés par la mesure des indicateurs de la pauvreté et des inégalités concernant les ODD dans le nouveau contexte imposé par la pandémie. En portant une attention particulière à la fourniture de statistiques en temps voulu et à la mise en commun des bonnes pratiques, on facilitera l'action menée par les gouvernements face à la pandémie, notamment pour reconstruire en mieux leur système de protection et de sécurité

sociales et leurs politiques en faveur de l'emploi et répondre aux besoins urgents des populations vulnérables (ODD 1, 8 et 10). L'Équipe spéciale de la mesure de l'exclusion sociale achèvera ses travaux en 2021. La CEE continuera de promouvoir l'utilisation du module d'enquête harmonisé concernant les mesures de la pauvreté dans les pays de l'EOCAC.

51. La CEE s'emploie à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des statistiques migratoires. Cela répond à la forte demande de collecte et d'utilisation de données sur ce sujet, exprimée, entre autres, dans le premier objectif du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2018. Dix indicateurs relatifs aux ODD sont directement liés à la migration et 24 autres doivent être ventilés en fonction du statut migratoire. La session de travail de 2021 de la CEE sur les statistiques migratoires portera sur les changements apportés aux définitions des différentes catégories de migrants, l'intégration de données provenant de sources multiples, l'utilisation de données longitudinales pour les mesures relatives aux migrations, et les activités de mesure relatives aux groupes de migrants difficiles à atteindre. Une équipe spéciale élaborera un guide sur l'utilisation de nouvelles sources de données pour mesurer la migration et la mobilité transfrontières. Pour améliorer l'utilisation et l'échange de données sur la migration, la CEE continuera de mettre à jour et d'améliorer son Centre d'échange d'informations sur les statistiques migratoires (*Clearing House on Migration Statistics*). Elle procédera à un nouvel essai du module d'enquête harmonisé pour les mesures relatives aux migrations et aux envois de fonds dans les pays de l'EOCAC.

52. Les travaux de la CEE sur les statistiques genrées visent à partager les connaissances et les données d'expérience et à renforcer les capacités dans les domaines où les données et les indicateurs sur la situation respective des femmes et des hommes sont insuffisants ou absents. Il est nécessaire d'améliorer les statistiques genrées pour assurer le suivi des ODD, en particulier pour ce qui est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles (objectif 5). Dans le contexte de la crise sanitaire, les questions liées au genre ont immédiatement mobilisé l'attention, car les femmes représentent une part importante du personnel soignant en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Les questions concernant les répercussions économiques pour les femmes et les hommes, les difficultés liées à la prise en charge des enfants dans le contexte des fermetures d'écoles et le lien entre mesures d'isolement social et violence sexiste exacerbent la demande de statistiques genrées actualisées. La séance de travail sur les statistiques genrées que la CEE organisera en 2021 sera consacrée à l'action des organismes nationaux de statistique face à ces difficultés et aux problèmes nouveaux. Une équipe d'experts poursuivra la collecte et l'analyse des pratiques nouvelles en matière de mesure de l'identité de genre. La CEE continuera de promouvoir l'application au niveau national de sa panoplie d'outils pour la formation des utilisateurs de statistiques genrées (*toolkit for training users of gender statistics*).

53. La CEE a lancé conjointement avec l'UNICEF une nouvelle activité destinée à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des statistiques sur les enfants, les adolescents et les jeunes. En 2021, un inventaire des bases de données internationales dans ce domaine sera réalisé et les contextes nationaux seront analysés dans le but de formuler des recommandations concernant des pratiques optimales en matière de définitions, de collecte de données et de communication de celles-ci. Les thèmes retenus sont les suivants : a) violence contre les enfants, les adolescents et les jeunes ; b) les enfants et les adolescents en institution ; c) les enfants, les adolescents et les jeunes en situation de handicap.

4. Environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes

54. Les activités de la CEE dans ce domaine visent à améliorer les statistiques qui présentent un grand intérêt pour les politiques de l'environnement et qui sont nécessaires pour établir de nombreux indicateurs relatifs aux ODD. Les principales priorités en 2021 comprendront les statistiques et les indicateurs ayant trait aux changements climatiques, les statistiques environnementales, le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes (y compris la pandémie de COVID-19) et la mesure de l'économie circulaire.

55. Des trois piliers du développement durable (économie, société et environnement), c'est pour le pilier environnemental que la disponibilité des données est la plus faible. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime que les données sont insuffisantes pour environ 68 % des indicateurs relatifs aux ODD ayant trait à l'environnement, ce qui rend très difficile l'évaluation des progrès accomplis et la compréhension des problèmes environnementaux⁷. La fourniture de données sur les ODD ayant trait à l'environnement (par exemple les objectifs 6, 14 et 15) pose problème à tous les pays, surtout à ceux dont les systèmes statistiques sont moins développés. L'Équipe spéciale conjointe du Comité des politiques de l'environnement de la CEE et de la CSE appuiera l'amélioration de la production et de la qualité des statistiques de l'environnement dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est, conformément aux Principes d'application d'indicateurs de l'état de l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (*UNECE Guidelines for the Application of Environmental Indicators in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*)⁸. En 2021, l'Équipe spéciale continuera d'examiner ces directives pour les harmoniser avec les indicateurs relatifs aux ODD, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le SCEE. Ce travail débouchera peut-être sur l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs révisé et de statistiques recommandées pour une production régulière dans la région, comprenant par exemple l'ajout de certains indicateurs principaux relatifs aux changements climatiques approuvés par la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 ou le remplacement de certains des indicateurs par des indicateurs similaires faisant référence aux ODD. Ces travaux contribuent au Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement et sont menés en étroite coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

56. La CEE, conjointement avec l'OCDE, appuie l'application du SCEE dans la région. Il s'agit notamment de renforcer les capacités à mettre en œuvre le SCEE, de permettre l'échange de connaissances et d'expériences, d'évaluer la disponibilité des données, et d'élaborer des méthodes et de recourir à de nouvelles sources pour obtenir les données nécessaires. En 2021, le travail sera centré sur la recherche de nouvelles techniques et de nouvelles sources de données pour la compilation des comptes dans le cadre du SCEE (y compris les comptes écosystémiques expérimentaux), les utilisations dans l'action publique, les stratégies de communication et la coordination des travaux dans la région. La CEE appuiera également le renforcement des capacités pour les statistiques de l'environnement et le SCEE dans les pays de l'EOCAC.

57. Alors que les changements climatiques touchent tous les aspects de l'économie et de la société, les organismes nationaux de statistique doivent fournir toujours plus de données pour alimenter les politiques et les analyses se rapportant au climat. En 2021, la CEE organisera le Forum d'experts de la CSE destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux changements climatiques, qui est un lieu de collaboration, d'échange d'idées et de mise en commun de données d'expérience, et qui sera consacré à l'examen de concepts et de problèmes de mesure et à la délimitation des domaines dans lesquels des orientations pratiques sont nécessaires. Le Groupe directeur de la CEE continuera à recueillir les bonnes pratiques relatives aux statistiques se rapportant aux changements climatiques au moyen d'une plateforme wiki. En 2021, le travail consistera spécifiquement à faire le point sur l'évolution des financements « verts » et à promouvoir la mesure de l'adaptation aux effets des changements climatiques. Le Groupe directeur continuera d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de la CEE sur les statistiques se rapportant aux changements climatiques, lesquelles proposent de développer les statistiques dans ce domaine suivant des approches holistiques et systémiques. Le Groupe s'intéressera également à la mise en œuvre de l'ensemble d'indicateurs principaux relatifs aux changements climatiques approuvé par la CSE en juin 2020.

⁷ 'Measuring Progress: Towards Achieving the Environmental Dimension of the SDGs' (UNEP, 2019). <https://www.unenvironment.org/resources/report/measuring-progress-towards-achieving-environmental-dimension-sdgs>.

⁸ <http://www.unece.org/env/indicators.html>.

58. La CEE réunit des statisticiens et des experts des risques de catastrophe, notamment ceux qui participent aux travaux du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, en vue d'établir des statistiques officielles sur les catastrophes et les événements dangereux. Les recommandations concernant le rôle des statistiques officielles dans la mesure des événements dangereux et des catastrophes (CEE, 2019)⁹ approuvées par la CEE en 2019 renferment des mesures pratiques permettant aux organismes nationaux de statistique de contribuer à la gestion des catastrophes et à la réduction des risques. Elles préconisent également d'employer concrètement dans les statistiques les termes, définitions et classifications utilisés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et de mettre en place un forum régional pour l'échange de connaissances et de données d'expérience. En 2021, l'accent sera mis sur l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs principaux recommandés, sur des lignes directrices concernant leur mise en œuvre et sur l'emploi dans les statistiques de la nouvelle définition et de la nouvelle classification des risques présentées dans le rapport technique d'étude UNDRR/ISC sur la définition et la classification des risques de Sendai (UNDRR/ISC Sendai Hazard Definition and Classification Review Technical Report)¹⁰.

59. La pandémie de COVID-19 entre dans la catégorie des catastrophes biologiques au sens de la terminologie employée dans le Cadre de Sendai. Depuis le début de la pandémie, les organismes nationaux de statistique jouent un rôle crucial à l'appui de la gestion de cette catastrophe en fournissant les statistiques nécessaires aux décideurs et au public. La Division de statistique de la CEE continuera d'administrer la plateforme wiki « COVID-19 and official statistics »¹¹ et organisera des webinaires pour les organismes nationaux de statistique afin de les aider à renforcer leurs capacités et leurs connaissances et à mettre en commun leur expérience de la production des statistiques nécessaires.

60. Les statistiques sur les déchets présentent un grand intérêt pour l'action publique dans le contexte des ODD, de l'économie verte, de l'efficacité de l'utilisation des ressources, de l'économie circulaire, de la consommation et de la production durables, des changements climatiques et de nombreux autres domaines d'action. Cependant, il existe dans ce domaine d'importants problèmes conceptuels et méthodologiques qui rendent impossible la comparaison des données. En dehors de l'Union européenne, il n'existe pas de classification internationale des déchets à des fins statistiques. Des aspects importants de la gestion des déchets liés à certaines activités informelles et illégales ne sont pas inclus dans les statistiques officielles sur les déchets et sont difficiles à saisir sur le plan statistique. En vue d'améliorer cette situation, une équipe spéciale de la CEE, composée d'experts issus de pays, d'organisations professionnelles et d'organismes internationaux (notamment le secrétariat de la Convention de Bâle, Eurostat, l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU), met au point un cadre conceptuel pour les statistiques sur les déchets. Ce cadre servira de base à l'harmonisation des concepts et des définitions, à l'élaboration de classifications types et à la définition d'orientations méthodologiques en vue d'améliorer la qualité des informations nécessaires pour l'élaboration de mesures importantes relatives aux déchets. Il est prévu de présenter le cadre à la Conférence en 2021 pour approbation.

61. Les initiatives publiques en faveur du passage à une économie circulaire se multiplient dans beaucoup de pays et dans l'Union européenne. Il n'existe toutefois aucune définition internationale harmonisée de l'économie circulaire et de la façon de la mesurer. En 2021, la Division de statistique de la CEE, en étroite collaboration avec la Division de statistique de l'ONU, l'OCDE, Eurostat et d'autres organisations internationales, se penchera sur les moyens d'harmoniser les approches de la mesure de l'économie circulaire et de créer une plateforme d'échange de données d'expérience et de connaissances dans ce domaine.

⁹ <https://unece.org/statistics/publications/recommendations-role-official-statistics-measuring-hazardous-events-and>.

¹⁰ <https://www.undrr.org/publication/hazard-definition-and-classification-review>.

¹¹ <https://statswiki.unece.org/display/COV/Home>.

5. Questions de stratégie et de gestion des statistiques officielles

62. Le premier des Principes fondamentaux affirme que la « statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données [...]. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique ». Pour pouvoir rendre effectif cet engagement, la statistique officielle a besoin de s'appuyer sur une base juridique et institutionnelle solide. Étant donné que la situation des producteurs d'information évolue rapidement, l'infrastructure législative et institutionnelle doit appuyer l'élaboration de nouveaux modèles d'activité, l'établissement de partenariats et l'utilisation de nouvelles sources de données et de technologies novatrices pour faciliter la modernisation des statistiques officielles. Les activités de la CEE visent à renforcer la réactivité, la responsabilité et la transparence des institutions de statistique afin de garantir l'accès à des informations de grande qualité, comme le prévoient les ODD (objectif 16).

63. En 2021, la CEE continuera de fournir aux organismes nationaux de statistique une plateforme pour leur permettre d'échanger des données d'expérience dans la modernisation des cadres juridiques et institutionnels de la statistique officielle et d'échanger sur les nouveaux enjeux qui posent des problèmes juridiques aux systèmes nationaux de statistique. Elle se concentrera sur les aspects juridiques de l'accès aux données, de l'utilisation et de l'échange de données et de l'accès aux nouvelles sources de données dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les experts juridiques nationaux et internationaux auront la possibilité d'approfondir l'examen entrepris lors de la réunion d'experts virtuelle tenue en 2020 et de recenser les besoins en contenus d'appui et en conseils pratiques.

64. Dans le prolongement des Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle (CEE, 2017), en 2021, l'Équipe spéciale chargée de tester et de développer davantage le cadre de mesure de la valeur de la statistique officielle continuera à collecter et analyser les exemples de la façon dont les pays s'efforcent de suivre et de quantifier la valeur de leurs produits statistiques. L'Équipe spéciale a pour but d'élaborer des orientations destinées à aider les pays à choisir entre différentes façons de mesurer la valeur, en fonction de leurs priorités. Ce travail est largement influencé par l'évolution de la perception de la valeur de la statistique et par la modification des équilibres entre les différents aspects de cette valeur induite par la pandémie de COVID-19.

65. L'importance croissante de l'intégration de l'information statistique et géospatiale exige un partenariat plus étroit entre les experts du domaine géospatial et les statisticiens. Dans sa résolution E/2016/L.28, le Conseil économique et social « demande que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convient, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ». En 2021, la CEE et le Comité régional Europe de l'Initiative continueront à promouvoir le dialogue entre les organismes nationaux chargés de l'information géospatiale et de l'information statistique. D'autres activités conjointes sont envisagées pour cette année, notamment un atelier conjoint avec Eurostat. L'objectif est de réunir des experts d'organismes nationaux de statistique, de cartographie et du domaine géospatial afin de mettre en commun les bonnes pratiques.

66. La CEE copréside le Groupe régional de coordination sur les données et les statistiques pour l'Europe et l'Asie centrale, créé en 2020 dans le cadre du processus de réforme de l'ONU. Le groupe réunit les points de contact pour les données et les statistiques des institutions des Nations Unies actives dans la région, ainsi que les équipes de pays mises en place par l'ONU. Il s'attache principalement à coordonner les activités de renforcement des capacités dans le domaine de la statistique dans la région. En 2021, il sera développé et comprendra parmi ses membres des représentants d'organismes extérieurs à l'ONU contribuant activement au développement de capacités statistiques dans la région.

6. Modernisation de la statistique officielle

67. Les producteurs de statistiques officielles doivent surmonter de nombreux obstacles et s'adapter à un environnement en constante évolution. De nouvelles données statistiques, ventilées selon un plus grand nombre de critères, doivent être produites plus rapidement. Dans le même temps, les budgets sont soumis à de fortes pressions et de nouveaux producteurs apparaissent dans ce domaine d'activité, proposant des statistiques non officielles qui font concurrence aux statistiques officielles. La CEE collabore avec les pays pour créer des modèles, des normes et des cadres et formuler des directives afin de les aider dans leurs efforts de modernisation et de collaboration. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle oriente activement la modernisation des organisations statistiques. Le Groupe de haut niveau offre aux experts une plateforme commune où ils peuvent élaborer des solutions de manière flexible et agile en intégrant divers groupes d'experts, projets, ateliers et autres activités.

68. La CEE assure le secrétariat pour ces travaux, qui sont menés par quatre groupes de modernisation (Appui à la mise en œuvre des normes, Mise en commun des outils, Capacités et communication, et Réseau de recherche fondamentale), dans le cadre de projets annuels et de plusieurs ateliers sur la modernisation et la méthode Sprint tout au long de l'année. Une série d'ateliers sont également organisés, l'accent étant mis sur la diffusion et la communication, la collecte de données, la préparation des données statistiques et la confidentialité. En raison du caractère dynamique de ces travaux, les principales activités des quatre groupes et les thèmes des projets du Groupe de haut niveau pour 2021 avaient été arrêtées au cours d'un atelier annuel du Groupe de haut niveau avant la fin de 2020.

69. Pour collaborer au sein d'un même organisme ou avec d'autres organismes, il est indispensable d'utiliser les mêmes normes et modèles. Le Groupe de modernisation chargé de l'appui à la mise en œuvre des normes soutient l'utilisation des normes et des modèles élaborés dans le cadre du Groupe de haut niveau pour faciliter les activités de modernisation (Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM) et Modèle générique d'information statistique (GSIM), notamment). En 2020, le groupe a achevé le glossaire de métadonnées statistiques et a continué à améliorer les documents et les exemples pratiques afin de mieux communiquer les informations relatives aux modèles et de dresser un tableau d'ensemble des différents modèles. Il a également commencé à produire un guide sur la façon d'utiliser le GSBPM pour les données géospatiales et a commencé à réviser le GSIM sur la base des expériences de mise en œuvre des pays et des conclusions du groupe travaillant sur la liaison entre ce modèle et le GSBPM. Les travaux sur ces questions continueront en 2021. Des domaines supplémentaires seront sélectionnés en décembre par le Groupe de haut niveau. L'atelier mondial annuel ModernStats de 2021 permettra de discuter sur ces points et de faire progresser les travaux.

70. La réutilisation d'outils statistiques mis au point par des collègues, ou l'élaboration conjointe de tels outils, permet d'être plus efficace. Le Groupe de modernisation chargé de la mise en commun des outils appuie et encourage la mise en œuvre pratique de l'Architecture commune de la production statistique, un schéma d'organisation pour les organismes de statistique qui facilite le partage d'informations. En 2021, le groupe continuera d'aider les organisations à partager les services de façon pragmatique. De nouveaux services seront continuellement ajoutés au catalogue de services de l'Architecture commune de la production statistique.

71. Pour être en mesure d'augmenter et d'améliorer la production de statistiques, les organismes de statistique doivent développer de nouvelles compétences et disposer de ressources humaines modernes, flexibles et adaptables. La pandémie de COVID-19 a rendu cela encore plus évident. Le Groupe de modernisation chargé des capacités et de la communication appuie les organismes de statistique en fournissant des directives sur les profils de compétences, la formation, les questions de gestion et d'autres méthodes (par exemple la gestion allégée) visant à accroître leur efficacité. En 2020, le groupe a commencé à travailler sur les nouvelles questions que rencontrent les organismes de statistique dans la gestion des ressources humaines, telles que les stratégies d'utilisation des médias sociaux, le leadership éthique, les changements de culture organisationnelle et les cadres de compétences et de capacités. En réponse à la pandémie de COVID-19, le travail a été recentré et s'est

orienté vers la gestion de crise, la communication interne, le travail à distance, la formation et le recrutement. L'atelier sur la gestion des ressources humaines et la formation et celui sur la diffusion et la communication des statistiques ont été recentrés sur la riposte à la COVID-19 dans ces domaines. Le programme de travail exact pour 2021 sera décidé à la fin de l'année 2020, mais on s'attend à ce qu'il soit principalement axé sur la riposte à la pandémie ou sur la consolidation des nouvelles méthodes de travail et de communication, ainsi que sur les leçons tirées et l'héritage du changement radical du mode de fonctionnement des organismes pendant la crise.

72. Les acteurs des statistiques officielles doivent s'assurer qu'ils restent à même de s'adapter à l'évolution des conditions en vigueur et à l'apparition de nouveaux obstacles et de nouvelles possibilités. Le Réseau de recherche fondamentale est le centre d'innovation du programme de travail sur la modernisation. Il évalue les nouvelles possibilités qui surviennent pour la modernisation des statistiques. En 2020, un groupe restreint d'experts de haut niveau a examiné et évalué divers nouveaux domaines de travail prometteurs pour la modernisation des statistiques officielles. Il a examiné des sujets tels que les ensembles de données synthétiques, le calcul multipartite sécurisé, les laboratoires de science des données, les agents conversationnels, les plateformes intégrées d'appui à la production informatique ainsi que plusieurs techniques informatiques modernes. La discussion a porté sur les domaines les plus susceptibles d'aider les organismes statistiques à faire face à la pandémie de COVID. Plusieurs sous-groupes ont été créés, par exemple sur le partage d'expérience dans la conception de méthodes de production de données synthétiques et sur les aspects de l'utilisation, de l'évaluation et de la communication des données synthétiques qui peuvent être utiles pour le partage d'informations sensibles, par exemple sur les dossiers médicaux des patients atteints de COVID-19. En 2021, le Réseau continuera à aborder des sujets nouvellement apparus et à mettre en place des équipes de collaboration multipartite chargées de s'engager dans de nouveaux domaines de travail.

73. La CEE soutient chaque année deux projets de modernisation. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle choisit les thèmes des projets au début de chaque année afin de s'assurer que les questions les plus urgentes pour les organismes de statistique sont traitées. Par exemple, en 2020, de nombreux pays ont travaillé conjointement dans le cadre du projet d'apprentissage automatique sur des études pilotes dans les domaines de la classification et du codage, de la préparation et de l'imputation des données, et du traitement des images. Les aspects qualitatifs du traitement des sources de données traditionnelles et non traditionnelles ont été définis, notamment des questions telles que le processus métier, les coûts et le temps nécessaire pour exécuter un processus. En 2020, le projet sur les techniques de préservation de la confidentialité des données a démarré. Les pays travaillent à l'élaboration de moyens permettant de rendre les données susceptibles de poser des problèmes de confidentialité disponibles pour l'analyse et la production de statistiques significatives pour les décideurs politiques et le grand public. Les projets pour 2021 ne seront arrêtés qu'à la fin de 2020 ou au début de 2021.

74. Plusieurs aspects des statistiques ne sont pas propres à un domaine particulier. La CEE est l'une des rares organisations qui organise des ateliers dans d'importants domaines transversaux de la production statistique, réunissant pour ce faire des experts de divers domaines et offrant ainsi une plateforme pour les travaux conjoints et l'échange de bonnes pratiques. En 2020, un atelier sur la diffusion et la communication des statistiques et un atelier sur la collecte de données ont été axés sur la riposte à la COVID-19. Pour 2021, la CEE prévoit des ateliers sur la collecte des données statistiques et sur la diffusion et la communication des statistiques, ainsi qu'une session de travail sur la confidentialité des données, et commencera les préparatifs de l'atelier de 2022 sur l'édition des données.

C. Renforcement des capacités

75. La CEE a pour objectif de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de tous les pays membres, en particulier ceux d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, à appliquer les normes et directives internationales et à surmonter les obstacles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le renforcement des capacités est directement lié à l'ODD 17 (Renforcer les moyens de mettre

en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser), et notamment aux cibles 17.18 et 17.19.

76. Une attention particulière est accordée à la promotion des Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, qui constituent la base d'un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes statistiques nationaux. En juin 2018, la Conférence a approuvé une nouvelle stratégie de la CEE pour le renforcement des capacités statistiques (*UNECE Statistical Capacity Development Strategy*)¹², qui accorde une place encore plus importante au principe selon lequel les activités de renforcement des capacités doivent être axées sur les utilisateurs.

77. Les activités de renforcement des capacités menées par la CEE sont notamment les suivantes :

- Évaluations globales des systèmes statistiques nationaux et examens sectoriels de certains domaines de la statistique officielle au niveau national ;
- Organisation d'ateliers de renforcement des capacités ;
- Prestation de services consultatifs visant à répondre aux besoins particuliers des pays ;
- Projets de terrain mis en œuvre en partenariat avec les organismes nationaux de statistique et les équipes de pays des Nations Unies ;
- Élaboration de directives méthodologiques et de supports de formation.

78. Les activités de renforcement des capacités sont menées en partenariat avec d'autres entités internationales, en particulier Eurostat, l'AELE, les équipes de pays des Nations Unies, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, la Banque mondiale, CIS-STAT et d'autres partenaires bilatéraux ou multilatéraux.

79. Les activités de renforcement des capacités que mène la CEE sont fondées sur les conclusions et recommandations issues des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux. Ces évaluations, qui sont réalisées en coopération avec Eurostat et l'AELE, sont utilisées par divers donateurs actifs dans la région, notamment la Banque mondiale. Les rapports qui en sont issus donnent une image claire de l'état de développement de la statistique officielle des pays. Ils aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme de leurs statistiques et les donateurs internationaux à concentrer leurs activités de coopération technique sur les besoins recensés. Les évaluations globales ont débouché sur des plans d'action visant à améliorer les statistiques nationales dans tous les pays où elles ont été réalisées. En 2021, la CEE, en collaboration avec Eurostat et l'AELE, prévoit d'achever une évaluation globale du Kirghizistan. Une évaluation globale du Turkménistan sera lancée.

80. Un programme sur les statistiques et les données financé par le Compte de l'ONU pour le développement sera mené à terme en 2021, afin d'appuyer la production d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. La CEE participe à ce projet dans six domaines statistiques : moyens de mise en œuvre (contexte institutionnel), environnement, population, genre, pauvreté et statistiques économiques. Une série d'ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités seront organisés dans le cadre de ce programme.

81. Le Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'appui du renforcement des capacités statistiques dans les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants (CEI) (ECASTAT) continuera de financer un programme de renforcement des capacités dirigé par la CEE pour l'application du Système de comptabilité nationale 2008 et d'apporter un appui à l'établissement de statistiques connexes dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Le programme, qui doit durer de 2017 à 2021, comprend des ateliers régionaux et d'autres activités de formation dans les domaines

¹² Voir http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2018/CES_10_rev1__Statistical_capacity_development_development_strategy_rev.pdf.

de la comptabilité nationale, des registres statistiques des entreprises, et des statistiques sur les prix, la migration et les envois de fonds. Il soutient également la participation d'experts des pays cibles aux réunions des groupes d'experts en statistique.

82. Un projet de renforcement des capacités financé par la Fédération de Russie, qui a pour but d'aider les pays de la CEI à fournir des statistiques et des indicateurs de grande qualité permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, l'accent étant mis en particulier sur les statistiques environnementales, se poursuivra en 2021.

D. Base de données statistiques de la CEE

83. La CEE tient à jour une base de données statistiques permettant aux pays membres d'accéder à des statistiques essentielles au moyen d'interfaces en ligne gratuites en anglais et en russe. Cette activité favorise le libre accès aux données et leur utilisation pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles, comme l'exige le Programme 2030.

84. L'accent est mis sur la fourniture de données concernant des domaines d'une grande importance pour l'action des gouvernements et le système des Nations Unies, par exemple les objectifs de développement durable, les migrations, la mondialisation, l'égalité des sexes, la population, l'éducation, l'emploi, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les accidents de la route, les transports intérieurs et les ressources forestières. La compilation de données sur ces sujets donne un aperçu des problèmes de mesure et aide à définir les priorités des travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

85. Le tableau de bord concernant les objectifs de développement durable lancé en 2020 sera encore amélioré : extension des domaines couverts par les indicateurs, ajout de nouvelles fonctions avec l'évaluation de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs et des cibles dans la région de la CEE, et mise en service de la version russe de l'interface. Le tableau de bord permet à un large public de non-spécialistes d'obtenir rapidement et facilement dans des formats adaptés à la lecture sur ordinateur ou sur appareil mobile des informations sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Ces données sont conservées dans l'infrastructure existante de la base de données statistiques de la CEE, ce qui permet aux utilisateurs de créer des tableaux et des graphiques personnalisés et de consulter les métadonnées.

86. Afin d'alléger la charge de travail que représente pour les pays la communication de données, celles-ci sont recueillies auprès d'autres organisations internationales ou en coopération avec elles, lorsque cela est possible. La CEE a poursuivi ses travaux de rationalisation des activités relatives aux bases de données, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de la collecte des données et d'accélérer la mise à jour et la publication des séries de données statistiques. D'autres améliorations sont attendues en ce qui concerne la maintenance de la base de données, comme l'automatisation de la production de questionnaires relatifs au genre, la facilitation de la maintenance de la base de données macroéconomiques et l'utilisation de divers progiciels statistiques utilisant le langage Python.

87. La base de données fournit les données de base pour des publications telles que le rapport annuel destiné au Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE ou *UNECE Countries in Figures*, ainsi que pour l'élaboration de courts articles périodiques sur le développement économique et social dans la région de la CEE, publiés dans le bulletin hebdomadaire de la CEE et sur son site Web. Des enquêtes annuelles auprès des utilisateurs sont menées pour s'assurer de la pertinence des publications et cerner les nouveaux besoins des utilisateurs. L'amélioration de l'efficacité des outils informatiques se poursuivra en 2021.

88. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser des données qui alimentent les travaux directifs de la CEE. À cet égard, elle est une ressource stratégique pour l'ensemble de la CEE et au-delà.

Annexe

Réunions tenues ou prévues de janvier à décembre 2021

Remarque : il se peut que les réunions prévues pour le second semestre de 2021 se déroulent encore sous forme hybride ou en ligne, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire concernant la COVID-19.

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
	Réunion du Bureau de la CSE (en ligne)	17 et 18 février
OCDE	Séminaire conjoint sur la mise en œuvre du SCEE (en ligne)	9-11 mars
	Atelier sur la mesure de l'économie informelle (en ligne)	22-26 mars
	Atelier sur la mesure de la pauvreté en période de pandémie (en ligne)	25 et 26 mars
Division de statistique de l'ONU	Cinquième atelier sur les statistiques pour les ODD (en ligne)	29 mars-1 ^{er} avril 2021
	Cinquième réunion d'experts sur les statistiques pour les ODD (en ligne)	29 mars-1 ^{er} avril 2021
OCDE, Eurostat	Groupe d'experts de la comptabilité nationale (en ligne)	17-26 mai
	Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations (en ligne)	19-20 mai
	Groupe d'experts des indices des prix à la consommation (en ligne)	2-10 juin
	Forum d'experts de la mesure des événements dangereux et des catastrophes (en ligne)	7, 8, 10 juin (à confirmer)
	Soixante-neuvième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (en ligne)	23-25 juin
	Forum d'experts destiné aux utilisateurs et producteurs de statistiques relatives aux changements climatiques (Genève ou réunion hybride)	2 et 3 septembre
	Atelier sur les statistiques genrées (Berne, réunion hybride)	28 septembre
	Réunion de travail sur les statistiques genrées (Berne, réunion hybride)	29 septembre
	Réunion d'experts de la collecte de données statistiques (en ligne)	27-30 septembre
	Réunion du Bureau de la CSE (lieu à déterminer)	13 et 14 octobre
	Réunion d'experts de la diffusion et de la communication des statistiques (Lisbonne)	13-15 octobre
Division de l'environnement	Équipe spéciale conjointe des statistiques et des indicateurs de l'état de l'environnement (Genève ou réunion hybride)	18 et 19 octobre

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
OIT	Groupe d'experts de la mesure de la qualité de l'emploi (en ligne)	Octobre-novembre (à déterminer)
	Atelier sur les statistiques migratoires (Genève)	25 octobre et matinée du 26
Eurostat	Réunion de travail sur les statistiques migratoires (Genève)	26 (après-midi)-28 octobre
	Atelier sur la confidentialité des données statistiques (à déterminer)	Octobre-novembre (à déterminer)
	Atelier sur la modernisation de la statistique officielle (Genève)	15 et 16 novembre
	Réunion d'experts sur la modernisation de la législation relative aux statistiques (Genève ou réunion hybride)	18 et 19 novembre
	Atelier sur l'harmonisation des statistiques relatives à la pauvreté pour la mesure du degré de réalisation de l'ODD 1	30 novembre
	Réunion d'experts sur la mesure de la pauvreté et des inégalités : ODD 1 et 10	1 ^{er} et 2 décembre